REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CHER – ARRONDISSEMENT DE VIERZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026 à 18h30

Date de convocation : 18/09/2026

Nombre de délégués :

En exercice : 25

Présents : 17

Pouvoirs : 6

Absents : 2

Date d'affichage :

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à 18h30, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni à la Grange du Chambord à Lury-sur-Arnon en séance publique sous la présidence de Madame Sixtine LE SEYEC ROBERT, Présidente.

Etaient présents : Sixtine **LE SEYEC-ROBERT**, Alain **MORNAY**, Sophie **BERTRAND**, Damien **PRELY**, Fabienne **ROBIN**, Olivier **HOCHEDEL**, Bernard **BAUCHER**, Alix **BRINTET-PONROY**, Filipe **MAIA**, Pascal **RAPIN**, Stacy **SABROU**, Jérémie **AUMONT**, Jany **FOUGERE**, Rémy **POINTEREAU**, Valérie **TEIXEIRA,** Delphine **CHOISY,** Isabelle **VILLEMONT**

Pouvoirs. François **BILLOT** donne pouvoir à Sixtine **LE SEYEC ROBERT**, Laure **BAILLEUL** donne pouvoir à Jérémy **AUMONT**, Delphine **CIRET** donne pouvoir à Jany **FOUGERE**, Alain **DE GALBERT** donne pouvoir à Alain **MORNAY,** Christian **MYSZKIEWICZ** donne pouvoir à Sophie **BERTRAND,** Laurent **ST JEAN** donne pouvoir à Valérie **TEIXEIRA**

Absent : Michel **COUREAU**, Julien **YVON**

Le quorum étant atteint, le conseil Communautaire peut valablement délibérer.

Mme **BRINTET-PONROY** Alix a été nommée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

2026-69 – Mise en place d'une tarification pour la location de la Grange de Chambord à Lury

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Cœur de Berry,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Cœur de Berry ;

Considérant que la Communauté de communes Cœur de Berry est gestionnaire de la salle de la Grange du Chambord, située à Lury-sur-Arnon ;

Considérant que, jusqu'à présent, la mise à disposition de la salle était consentie à titre gracieux ;

Considérant qu'au regard de l'augmentation des demandes, il apparaît opportun d'instaurer une participation financière des associations utilisatrices, afin d'assurer une gestion plus équitable et encadrée de cet équipement ;

Considérant que cette participation permettra également de générer une recette destinée notamment à contribuer, à terme, à l'entretien et à la rénovation de la salle de la Grange du Chambord ;

Considérant que la mise en place d'une tarification permet d'encadrer davantage les conditions d'utilisation de la salle et d'envisager son ouverture à un public plus large, dans le respect d'une charte ou d'un règlement d'utilisation précisant les conditions de mise à disposition ;

Considérant qu'il convient de distinguer les associations implantées sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Berry des associations extérieures au territoire ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

Article 1 : D'instaurer une participation financière pour la mise à disposition de la salle de la Grange du Chambord, située à Lury-sur-Arnon, au bénéfice des associations.

Article 2 : De fixer les tarifs de mise à disposition de la salle, par utilisation, comme suit :

- **100 €** pour les associations dont le siège est situé sur le territoire de la **Communauté de communes Cœur de Berry** ;
- **150 €** pour les associations dont le siège est situé **hors du territoire de la Communauté de communes Cœur de Berry**.

La secrétaire de séance,

Alix BRINTET-PONROY

La Présidente,

Sixtine LE SEYEC ROBERT

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE BERRY

Acte déposé à la
Sous-Préfecture le

16 OCT. 2026

SOUS-PREFECTURE DE VIERZON 26

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CHER – ARRONDISSEMENT DE VIERZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026 à 18h30

Date de convocation : 18/09/2026

Nombre de délégués :

En exercice : 25

Présents : 17

Pouvoirs : 6

Absents : 2

Date d'affichage :

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à 18h30, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni à la Grange du Chambord à Lury-sur-Arnon en séance publique sous la présidence de Madame Sixtine LE SEYEC ROBERT, Présidente.

Etaient présents : Sixtine **LE SEYEC-ROBERT**, Alain **MORNAY**, Sophie **BERTRAND**, Damien **PRELY**, Fabienne **ROBIN**, Olivier **HOCHEDEL**, Bernard **BAUCHER**, Alix **BRINTET-PONROY**, Filipe **MAIA**, Pascal **RAPIN**, Stacy **SABROU**, Jérémie **AUMONT**, Jany **FOUGERE**, Rémy **POINTEREAU**, Valérie **TEIXEIRA,** Delphine **CHOISY,** Isabelle **VILLEMONT**

Pouvoirs. François **BILLOT** donne pouvoir à Sixtine **LE SEYEC ROBERT**, Laure **BAILLEUL** donne pouvoir à Jérémy **AUMONT**, Delphine **CIRET** donne pouvoir à Jany **FOUGERE**, Alain **DE GALBERT** donne pouvoir à Alain **MORNAY,** Christian **MYSZKIEWICZ** donne pouvoir à Sophie **BERTRAND,** Laurent **ST JEAN** donne pouvoir à Valérie **TEIXEIRA**

Absent : Michel **COUREAU**, Julien **YVON**

Le quorum étant atteint, le conseil Communautaire peut valablement délibérer.

Mme **BRINTET-PONROY** Alix a été nommée pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

2026-70 – Composition des différentes commissions

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Cœur de Berry,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives au fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunale ;

Vu les statuts de la Communauté de communes Cœur de Berry ;

Considérant qu'il appartient au Conseil communautaire de constituer les commissions thématiques chargées d'examiner et de préparer les projets et dossiers relevant de leurs domaines de compétence ;

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation des membres appelés à siéger au sein des différentes commissions thématiques ;

Considérant que les commissions thématiques constituent des instances de travail et de réflexion permettant d'étudier les dossiers soumis ultérieurement au Conseil communautaire ;

Considérant les candidatures présentées au sein de chaque commission ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

Article 1 : De désigner le nombre des membres et les membres des commissions thématiques comme suit :

Commission Infrastructures, voirie, espace public et déchetterie : 12 membres

- M. MORNAY Alain – Vice Président (Méreau)
- M. HOCHEDEL Olivier (Preuilly)
- M. HERVET Patrick (Quincy)
- M. BICHARD Laurent (Brinay)
- M. CHALMIN Jean-Pierre (Brinay)
- M. CHABROUX Cédric (Chéry)
- M. DESSEREY Jean-Marc (Lazenay)
- M. POINTEREAU Rémy (Lazenay)
- M. GRESSETTE Romain (Limeux)
- Mme MOREL Angélique (Limeux)
- M. RAYMOND Philippe (Limeux)
- M. DE GALBERT Alain (Méreau)

Commission Développement économique, touristique et mobilité : 12 membres

- Mme BERTRAND Sophie – Vice-Présidente (Quincy)
- M. BAUCHER Bernard (Brinay)
- Mme EON Isabelle (Brinay)
- Mme POUILLOT Isabelle (Brinay)
- Mme ROBIN Fabienne (Brinay)
- M. LE BLEVEC Alain (Chéry)
- Mme PAIRAULT Élodie (Limeux)
- Mme BRINTET-PONROY Alix (Lury sur Arnon)
- Mme GONIN Pascale (Poisieux)
- Mme KORCABA Élise (Sainte Thorette)
- M. BRUNET Thierry (Preuilly)
- M. LE GALL Clément (Quincy)

Commission Finances et festif : 10 membres

- M. PRELY Damien – Vice-Président (Chéry)

- M. BAUCHER Bernard (Brinay)
- Mme MOREL Angélique (Limeux)
- M. YVON Julien (Limeux)
- M. DE GALBERT Alain (Méreau)
- M. NECTOUX Olivier (Sainte Thorette)
- Mme SABROU Stacy (Sainte Thorette)
- Mme BRINTET-PONROY Alix (Lury sur Arnon)
- M. RAPIN Pascal (Quincy)
- M. LACLEMENCE Pascal (Preuilly)

Commission Enfance, petite enfance, jeunesse et sports : 13 membres

- Mme ROBIN Fabienne – Vice-Présidente (Brinay)
- M. AUBAILLY Laurent (Preuilly)
- Mme CAILLET Céline (Preuilly)
- Mme BEAUGIER Eliane (Brinay)
- Mme EON Isabelle (Brinay)
- Mme VARANNES Gaëlle (Chéry)
- M. AUJARD Damien (Lazenay)
- Mme MOREL Angélique (Limeux)
- Mme PAIRAULT Élodie (Limeux)
- Mme BRINTET-PONROY Alix (Lury sur Arnon)
- Mme BAILLEUL Laure (Méreau)
- Mme RAIMBAULT Julie (Poisieux)
- Mme BERTRAND Sophie (Quincy)

Commission Urbanisme, aménagement du territoire : 7 membres

- M. HOCHEDEL Olivier – Vice-Président (Preuilly)
- M. BRUNET Thierry (Preuilly)
- M. PRELY Damien (Chéry)
- M. BAUCHER Bernard (Brinay)
- Mme ROBIN Fabienne (Brinay)
- M. GOUSSARD Corentin (Lazenay)
- M. YVON Julien (Limeux)

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) : 14 membres

- M. MORNAY Alain (Méreau)
- M. YVON Julien (Limeux)

- M. MAIA Filipe (Poisieux)
- Mme SABROU Stacy (Sainte Thorette)
- M. PRELY Damien (Chéry)
- M. HOCHEDEL Olivier (Preuilly)
- M. BAUCHER Bernard (Brinay)
- M. RAPIN Pascal (QUINCY)
- M. POINTEREAU Rémy (Lazenay)
- Mme BRINTET-PONROY Alix (Lury sur Arnon)
- M. BILLOT François (Cerbois)
- Mme LE SEYEC ROBERT Sixtine (Lury sur Arnon)
- Mme BERTRAND Sophie (Quincy)
- Mme ROBIN Fabienne (Brinay)

Article 2 : De préciser que les commissions thématiques sont chargées d'examiner les dossiers relevant de leur domaine de compétence et de formuler, le cas échéant, des propositions à l'attention du Bureau communautaire et du Conseil communautaire.

La secrétaire de séance,

Alix BRINTET-PONROY

La Présidente,

Sixtine LE SEYEC ROBERT

CŒUR DE BERRY COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Acte déposé à la
Sous-Préfecture le

16 OCT. 2026

SOUS-PRÉFECTURE DE VIERZON 26